

Protocole sanitaire rentrée scolaire 2020

Ecole de St Pierre – circonscription d'Obernai

Tous les élèves seront accueillis à l'école à la rentrée, dans le respect du protocole sanitaire émis par l'Education Nationale. Les parents jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement de cette rentrée particulière.

Avant de quitter la maison

- Surveillez la température de votre enfant. Vous devez garder votre enfant à la maison :
 - Si sa température est supérieure à 38° C ou s'il présente des symptômes évoquant le Covid-19 (toux sèche, fatigue anormale, douleurs, diarrhée...).
 - Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer. Des cours à distance seront proposés à votre enfant sur présentation d'une attestation médicale et au maximum pendant 14 jours.
- Veillez à ce que vos enfants aillent aux toilettes et se lavent les mains avant de quitter la maison. A l'école, seule l'équipe éducative pourra emmener les enfants de maternelle aux toilettes.

A l'arrivée à l'école

- Les parents (**un seul accompagnateur par enfant**) sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école après désinfection des mains. Ils doivent porter un masque. Les élèves se laveront les mains de préférence au savon ou, par défaut au gel hydroalcoolique, à l'entrée en classe, sous la surveillance du personnel éducatif.
- Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible. Les parents des élèves de maternelle entrent dans le bâtiment et en sortent par la porte du côté « maternelle ». Les parents des élèves d'élémentaire entrent dans le bâtiment et en sortent par la porte du côté « élémentaire ».

La journée des élèves

- **Port du masque** : Pour les élèves de l'école primaire, le port du masque n'est **pas adapté** et n'est donc pas recommandé. Les enfants peuvent toutefois en porter s'ils sont en mesure de le faire sans risques. Il vous appartient alors de leur fournir des masques. Les enseignants et autres intervenants dans l'école devront porter le masque à l'intérieur et à l'extérieur.
- **Distanciation physique** : A l'intérieur, la distanciation physique est recherchée, mais n'est pas obligatoire si elle n'est pas matériellement possible ou si elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.
- **Hygiène des mains** : A l'école, les élèves se lavent les mains, au minimum, à l'arrivée dans l'établissement et après être allé aux toilettes.

Le lavage des mains dure 30 secondes. Les mains sont séchées avec une serviette en papier. Le lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe. **Veillez au lavage des mains de vos enfants à l'arrivée au domicile, midi et soir.**

- **Pratique sportive** : les cours sont dispensés dans le respect des gestes barrières.

- **Partage du matériel pédagogique** : au sein d'une même classe, la mise à disposition d'objets partagés (jouets, livres, jeux, journaux, crayons, etc.) est permise. Dans la cour, le matériel sera accessible à tous les élèves (bancs, ballons, etc.)
- **Les visites et voyages scolaires sont déconseillés pour le moment.** Les interventions en classe sont autorisées, dans le respect du protocole.

Formation

Le personnel de l'école est formé aux gestes barrières avec l'appui de la médecine scolaire. Les élèves bénéficient aussi d'une information pratique adaptée à leur âge. Les parents ont un rôle dans le respect des gestes barrières (fourniture de mouchoirs en papier, utilisation des poubelles...)

Le nettoyage des locaux

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au moins 15 minutes avant et après la classe, ainsi que pendant les récréations.

En cas d'apparition de symptômes

- L'élève est isolé (avec un masque à partir de 6 ans) sous la surveillance d'un adulte. Vous serez rapidement contacté par l'école qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin ou à appeler la plateforme Covid-19 pour avoir un avis médical.
- Vous communiquez rapidement à la directrice les informations nécessaires au suivi de la situation. A défaut d'information, l'élève ne peut revenir dans l'établissement qu'au terme d'un délai de 14 jours.
- Si le Covid-19 est confirmé, l'élève ne doit pas se rendre à l'école avant le délai prévu par le médecin (au plus tôt 10 jours après le test). La directrice informe l'ARS qui arrête une stratégie de dépistage adaptée à la situation.
- Le protocole est identique pour le personnel éducatif.

Les horaires de l'école

Les cours ont lieu aux horaires habituels : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

- **En maternelle** : accueil le matin de 7h50 à 8h30 et l'après-midi de 13h20 à 13h30.
Sorties au portail à 11h30 et 16h. Les enfants seront uniquement confiés aux personnes prévues.
- **En élémentaire** : accueil le matin de 7h50 à 8h et l'après-midi de 13h20 à 13h30.
Sorties au portail à 11h30 et 16h.

Important : le stationnement devant l'école est strictement interdit, même pour un instant bref pour déposer ou chercher des enfants. Vous vous garerez plus loin dans la rue pour assurer la sécurité de tous les enfants.

Le jour de la rentrée

- **En maternelle**, les parents (un seul par enfant) sont autorisés à entrer dans la classe quelques minutes en respectant la distanciation physique. Les jours suivants, l'entrée dans le bâtiment sera limitée au strict nécessaire.
 - **En Moyenne et Grande Sections**, la rentrée a lieu le mardi 1^{er} septembre entre 7h50 et 8h30. Le jeudi 3 septembre, les élèves sont accueillis entre **7h50 et 8h15**.
 - **En Petite Section**, la rentrée a lieu le **jeudi 3 septembre de 8h15 à 8h30**.

- **En CP-CE1 : L'accueil des élèves a lieu en classe** entre 7h50 et 8h. Les enfants sont accompagnés jusqu'à la porte de la classe. Les parents ne s'attardent pas pour ne pas créer d'attroupement.
- **En CE2-CM1-CM2 : les élèves et leurs parents sont accueillis dans la cour** dès 7h50. A 8h, les élèves sont appelés. Ils se rangent et entrent dans l'école avec leur enseignante.

Les jours suivants, les élèves de l'école élémentaire seront accueillis au portail.

Enseignements

Les enseignements dispensés en début d'année tiendront compte de la situation sanitaire de l'année scolaire 2019-2020 (période de confinement). Une attention particulière sera portée aux fondamentaux, sans toutefois supprimer les autres matières si nécessaires au bon développement des enfants. Des heures d'APC (aide personnalisée) seront rapidement programmées en français et en mathématiques.

Toutes les questions d'ordre pédagogique pourront être posées lors de la réunion d'information organisée par l'enseignante de votre enfant dans la deuxième semaine de classe. Les dates vous seront communiquées à la rentrée. Pour les questions d'ordre personnel, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

- Enseignante en maternelle : Mme Hélène GROS
- Enseignante en CP-CE1 : Mme Camille HEYMANN
- Enseignante en CE2-CM1-CM2 : Mme Angélique GRIMM

Contacts

Ecole de St Pierre, 14 rue de l'Eglise, 67140 SAINT PIERRE

Tél : 03.88.08.96.01 (uniquement en-dehors des heures de classe)

Mail : ce.0670725z@ac-strasbourg.fr

Inspection académique d'Obernai : 03.88.95.78.67

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.
Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr

Bonne rentrée à tous les élèves !



Je soussigné(e) père / mère de l'enfant
..... en classe de reconnais avoir pris connaissance du
protocole sanitaire de l'école de Saint-Pierre qui entre en vigueur au 1^{er} septembre 2020.

A lecture de ce document, je m'engage à ne pas emmener mon enfant à l'école s'il présente des symptômes faisant penser au COVID-19 ou une température supérieure à 38°C.

Date

Signature